

s'étant brouillé avec ce dernier, avait quitté l'Espagne et s'était retiré auprès du roi de Tunis. Il demeurait depuis quatre ans au milieu des infidèles, et suivant plusieurs historiens, il avait même renoncé au christianisme, lorsqu'il apprit la nouvelle fortune de Charles d'Anjou, son proche parent; il s'empressa alors d'abandonner le lieu de son exil, accompagné de plusieurs braves chevaliers espagnols, et vint offrir ses services à Charles. Celui-ci l'accueillit avec une grande distinction, et à son départ de Rome il le fit nommer sénateur. Dès que Henri eut la puissance souveraine dans la ville sainte, comme tous ceux qui sont investis d'une trop grande autorité, il en abusa : il fit briser les portes des églises, s'empara des vases sacrés et des ornements précieux; il pillait les riches basiliques de Saint-Jean de Latran, de Saint-Paul, de Saint-Sabas, de Saint-Basile au Mont-Aventin, de Sainte-Sabine, et un grand nombre d'autres.

Après ces exploits contre le clergé, comme il redoutait la vengeance des prêtres, il voulut se créer un appui, et se déclara pour Conradin en entraînant les Romains dans sa révolte. Mais la punition ne se fit pas attendre; trois jours après, Clément publiait contre la ville sainte la bulle suivante : « Depuis que nous avons excommunié Conradin, ce rejeton » d'une race maudite, l'ennemi déclaré de l'Église, un de ses » partisans, un enfant de malédiction, Galvan la Lance, a osé » pénétrer dans Rome, portant les enseignes déployées du » prince; et ce qui met le comble à l'infamie d'une pareille » action, les citoyens l'ont reçu avec pompe, l'ont admis à » leurs jeux publics, et l'ont installé au palais de Latran. Après » quoi s'étant assemblés au Capitole, ils se sont solennelle-

» ment déclarés en faveur de Conradin, à l'instigation de » Henri de Castille, leur sénateur; de Guy de Montefeltro, » son lieutenant, et de plusieurs autres officiers. Nous » excommunions tous ces hérétiques qui ont poussé le peuple » à la révolte contre notre autorité. »

Cet anathème fulminé, le saint-père, pour démoraliser le parti du jeune prince, résolut de ranimer la guerre civile en Allemagne en nommant un autre empereur. En conséquence il fit comparaître devant lui les ambassadeurs de Richard d'Angleterre et d'Alphonse de Castille, tous deux reconnus rois des Romains par Urbain IV son prédécesseur, sous la réserve qu'ils se conformeraient à la décision que devait prendre le saint-siège après un délai d'une année.

Henri, fils aîné de Richard, et Rodolfe de Poggibonzi se présentèrent devant Clément, le premier au nom du roi d'Angleterre, et l'autre au nom du roi de Castille, pour faire valoir leurs droits respectifs à la couronne impériale. Henri apportait des titres insignifiants de généalogie, par lesquels il prétendait établir la légitimité du droit de son père sur l'Allemagne; mais Rodolfe ne prit pas même la peine d'en produire, disant que la justice des réclamations d'Alphonse était trop évidente pour qu'il fût besoin de preuves; néanmoins il réclama l'autorisation de faire entendre des témoins en Allemagne, en France, en Espagne et en Italie, si l'on mettait en doute l'exactitude de ses assertions. Clément déclara que l'enquête était nécessaire, et il fixa les villes de Paris, de Francfort, de Burgos et de Bologne, comme lieux de rendez-vous pour que les commissaires pussent vérifier les titres des prétendants. Il mit toutefois pour condition prin-

cipale, qu'avant tout les deux souverains se feraient couronner rois des Romains à Aix-la-Chapelle, par le métropolitain de Cologne.

Le terme des enquêtes étant expiré, Guillaume, archidiacre de Rochester, se présenta devant le pape, demandant au nom de Richard d'Angleterre que la couronne impériale lui fût définitivement adjugée, puisque les délégués du roi Alphonse ne s'étaient pas rendus aux lieux des conférences; l'ambassadeur espagnol objecta que l'évêque de Silva, chargé de diriger l'enquête, ayant été tué en Toscane par les Gibelins, et que Rodolfe de Poggibonzi étant tombé malade dans une place assiégée, il avait été impossible au roi de Castille de faire valoir les titres qui établissaient la légitimité de ses droits, et que pour toutes ces raisons il réclamait un nouveau délai. Clément, dont le parti s'était relevé dans l'intervalle, jugea prudent de ne point se hâter de conférer la dignité impériale à un défenseur trop puissant, et parut céder aux instances de l'ambassadeur castillan, en renvoyant la décision de cette cause importante à l'année suivante.

Mécontents de ce retard, les Allemands, qui avaient espéré voir le terme de leurs désastres, résolurent de convoquer une diète, afin de choisir eux-mêmes un chef capable de les défendre contre le saint-siège. Malheureusement Clément fut instruit de cette détermination, il leur écrivit aussitôt qu'il leur défendait, sous peine d'excommunication et d'interdit, de procéder à une élection nouvelle.

Au milieu de toutes ces contestations, Conradin poursuivait ses succès et continuait sa marche à travers la Lombardie et la Toscane pour gagner Rome, où il fut proclamé empereur

par le sénateur Henri de Castille et par le peuple. Ensuite il s'enfonça dans la Pouille et vint offrir la bataille aux troupes du roi Charles. Les deux armées se trouvaient alors sous les murs de Tagliacozzo; le combat s'engagea le matin et dura jusqu'à la nuit, et cette fois encore la victoire resta fidèle à Charles d'Anjou: Conradin, le jeune duc d'Autriche, et le sénateur Henri, obligés d'abandonner le champ de bataille, se réfugièrent dans les états de l'Église, où bientôt, par les soins du pape, leur retraite étant découverte, ils furent vendus et conduits prisonniers à Naples.

Charles ayant consulté le saint-père sur ce qu'il devait faire de ces infortunés, Clément répondit: « La vie de Conradin est la mort de Charles, et la mort de Conradin est la vie de Charles. » Cette réponse décida du sort du prince.

Un conseil fut assemblé pour la forme, afin que les prisonniers fussent jugés et condamnés à mort comme criminels de lèse-majesté. Ce tribunal était composé des députés des provinces les plus dévouées au saint-siège; et parmi ces magistrats craintifs ou vendus, il ne s'en trouva néanmoins qu'un seul qui osa prononcer la peine de mort contre l'infortuné qui venait revendiquer l'héritage de son père. Et encore ce juge inique avait à peine prononcé cette terrible sentence, que Robert de Flandre, le gendre même de Charles, l'étendait mort à ses pieds, pour avoir, disait-il, « voulu si dure peine pour un si noble et si gentil seigneur. » Malgré cette violente protestation, la condamnation fut maintenue par l'ordre du vainqueur.

Avant l'exécution de la sentence, le jeune Conradin fut livré à deux moines, traîné dans le parc du château au pied

d'un tombeau, dépouillé de ses vêtements et frappé par ces fanatiques avec des lanières plombées, en expiation de l'anathème qu'il avait encouru. Ensuite il fut porté tout sanglant sur l'échafaud dressé sur la grande place de Naples, et décapité ainsi que son cousin, qui était à peine âgé de dix-sept ans. Les historiens disent que le duc d'Autriche fut exécuté le premier, et que Conradin ramassa la tête et reçut le coup mortel en l'embrassant.

Ainsi périt à Naples, l'an 1268, par les mains du bourreau, le dernier rejeton de la maison de Souabe, qui avait lutté si longtemps et d'une manière si fatale contre l'ambition des papes. Les Lancia et les Gherardesca, conseillers du jeune prince, furent décapités sur le même échafaud, ainsi que les autres victimes désignées par le saint-siège.

Quant à Henri de Castille, il avait été livré à Charles par l'abbé du Mont-Cassin, auquel il avait demandé asile; et le roi se l'était réservé pour le faire servir d'épouvantail aux seigneurs italiens; il le renferma dans une cage de fer comme une bête féroce, et le fit promener ainsi dans toutes les villes de la Sicile.

Clément ne survécut pas longtemps à Conradin; la même année, le 29 du mois de novembre, la mort vint le frapper à son tour. Ce pontife s'était distingué, il est vrai, par une extrême régularité dans ses mœurs; mais ses crimes politiques doivent le faire classer parmi les plus cruels despotes!



Supplée du jeune Conradin

depoüillé de ses vêtements et frappé par ces
des lances piquées en expiation de
qu'il avait encouru. Ensuite on le porta tout nu
l'échafaud dressé sur la grande place de Naples, et
ainsi que son oncle, qui était à peine âgé de dix
Les historiens disent que le duc d'Autriche lui
et que Conradin, sur la tête et recut

du bourreau,
qui avait initié si
l'ambition des
du jeune
ainsi que les

à Charles par
et le
aux
des villes

le même
le frapper
est vrai, par une
politiques
parmi les despotes!



Supplice du jeune Conradin.